



**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE HUNTINGDON**

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Huntingdon du jeudi 22 janvier 2026 à 19h00, tenue en la salle du Conseil sise au 23 de la rue King, lieu ordinaire dudit Conseil et conformément à la **Loi sur les Cités et Villes**, sont présents le maire André Brunette et les conseillers Andrea Geary, Dominic Tremblay, Eric Charbonneau, Luc Pilon et Rémi Robidoux formant quorum sous la présidence du maire.

Est également présente : madame Johanne Hébert, directrice générale
Est absent : le conseiller Didier Le Mouellic.

Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Le quorum est constaté sous la présidence du maire, monsieur André Brunette.

26-01-22-7216 **Il est proposé par monsieur Dominic Tremblay
Appuyé par madame Andrea Geary
Et résolu à l'unanimité:**

Que le maire André Brunette procède à l'ouverture de la séance extraordinaire du jeudi 22 janvier 2026 à 19 h 05.

Adopté

Ville de Huntingdon

Séance extraordinaire du jeudi 22 janvier 2026, à 19 h, tenue en la salle du Conseil sise au 23, rue King à Huntingdon, lieu ordinaire dudit Conseil et conformément à la Loi sur les Cités et Villes.

ORDRE DU JOUR

- A) Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum;
- B) Adoption de l'ordre du jour;
- C) Adoption des prévisions budgétaires de l'exercice financier 2026;
- D) Adoption du programme triennal d'immobilisation (PTI) pour les années 2026-2027-2028;
- E) Période de questions portant exclusivement sur le budget 2026 et le PTI;
- F) Levée de la séance.

Adoption de l'ordre du jour

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance des sujets à l'ordre du jour.

26-01-22-7217 **Il est proposé par monsieur Dominic Tremblay
Appuyé par monsieur Luc Pilon
Et résolu à l'unanimité:**

D'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil municipal de la Ville de Huntingdon du jeudi 22 janvier 2026 avec l'ajout du point suivant :

B.1) Nomination de madame Johanne Hébert à titre de greffière de séance;

Adopté

Nomination de madame Johanne Hébert à titre de greffière de séance

Afin de combler les besoins du greffe pour la présente séance;

26-01-22-7218

**Il est proposé par monsieur Éric Charbonneau
Appuyé par monsieur Rémi Robidoux
Et résolu à l'unanimité:**

Que le conseil nomme madame Johanne Hébert, directrice générale de la Ville, à titre de greffière pour les besoins de la présente séance.

Adopté

Adoption des prévisions budgétaires de l'exercice financier 2026

Considérant que les prévisions budgétaires de la Ville de Huntingdon pour l'exercice financier 2026 sont déposées devant le conseil municipal ;

Considérant que le budget préparé pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2026 prévoit des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent;

Considérant que la procédure prévue à l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19) a été respectée;

Considérant que conformément à l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19), un document explicatif du budget sera distribué gratuitement à chaque adresse civique sur le territoire de la municipalité ou, si le conseil le décrète, sera publié dans un journal diffusé sur le territoire de la municipalité.

26-01-22-7219

**Il est proposé par madame Andrea Geary
Appuyé par monsieur Dominic Tremblay
Et résolu à l'unanimité :**

Que le conseil de la Ville de Huntingdon adopte, telles que présentées, les prévisions budgétaires de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2026.

Que le conseil décrète que le document explicatif relatif au budget 2026 soit publié dans le journal la Gazette diffusé sur le territoire de la municipalité.

Adopté

Adoption du programme triennal d'immobilisation pour les années 2026-2027-2028

Considérant que le programme triennal d'immobilisations pour les années 2026, 2027 et 2028 est déposé devant le conseil municipal ;

Considérant que la procédure prévue à l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19) a été respectée.

26-01-22-7220

**Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux
Appuyé par madame Andrea Geary
Et résolu à l'unanimité :**

Que le conseil de la Ville de Huntingdon adopte le programme triennal d'immobilisations (PTI) pour les années 2026, 2027 et 2028 tel que présenté.

Adopté

Période de questions portant exclusivement sur les prévisions budgétaires 2026 et le PTI 2026-2027-2028

Aucune question

Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé;

26-01-22-7221

**Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux
Appuyé par monsieur Eric Charbonneau
Et résolu à l'unanimité :**

Que la séance soit levée à 19 h 20.

Adopté

André Brunette, maire

Johanne Hébert, greffière de séance